



Association nationale des guides-conférenciers des  
Villes et Pays d'art et d'histoire

*Présenter, expliquer, valoriser le Patrimoine : un métier, une éthique.*

Bulletin d'inscription à la formation L'Amphithéâtre de Nîmes: quel chantier

retourner avant le 22 février par courrier ou 25 Février par mail

Délégué Régional, M REYMOND Jérémy, 3 rue Caillavet, 82200 MOISSAC // [je.reymondface@gmail.com](mailto:je.reymondface@gmail.com)

Bulletin pour :

Nom prénom :

Profession :

Adresse :

E-mail et portable :

Merci de joindre à ce bulletin : (cocher la case utile)

- Un chèque de 8 euros pour les adhérents à l'ordre de M REYMOND Jérémy (ANCOVART)
- Un chèque de 8 euros pour les non-adhérents pour la demi-journée.
- Un chèque de 15€ pour les non-adhérents pour la journée.
- L'espèce sur place le jour même pour la journée
- L'espèce sur place le jour même pour la demi-journée.

Ainsi que préparer un chèque séparément pour le restaurant si vous prenez le repas avec nous.

Vous recevrez un mail accusé-réception de ce bulletin.

- Si vous venez en voiture avec une voiture pas pleine, merci de m'indiquer votre point de départ (n'oubliez pas que vous pouvez aussi utiliser blablacar pour venir ou remplir votre voiture).
- Si vous souhaitez un justificatif de présence et de dépense, merci de l'indiquer en gras sur votre mail de retour ou en rouge sur votre bulletin d'inscription.

Pensez à vous munir d'un justificatif de médiateur culturel, guide conférencier.

L'ancovart (association loi 1901) dispose d'une assurance qui, pour cette activité, couvre la responsabilité civile de l'association et les risques encourus par les adhérents. Les personnes non adhérentes et les adhérents n'étant pas à jour de leur cotisation ne sont pas couverts par l'assurance de l'ANCOVART, sauf si la responsabilité civile de l'association était avérée. Ils participent donc à cette journée couverts par leur propre assurance.